

2017

COMMISSION DE SURVEILLANCE

CAISSE DES DÉPÔTS

GRUPE



Caisse
des Dépôts

RÔLE ET STATUT DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

Depuis sa création par la loi en 1816, la Caisse des Dépôts, relève d'une gouvernance unique en France, qui répond à deux principes : l'autonomie du directeur général et l'indépendance de la Commission de surveillance. Elle est placée «de la manière la plus spéciale sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative».

Le Groupe Caisse des dépôts est constitué de l'Établissement public, qui assure les missions historiques au service de l'intérêt général du pays, et de filiales qui interviennent dans le modèle concurrentiel. Il est dirigé par le directeur général, qui est nommé pour cinq ans par décret du Président de la République et après audition devant les commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat. À son entrée en fonction, il prête serment devant la Commission de surveillance «de maintenir de tout son pouvoir l'inviolabilité» de la Caisse des Dépôts.

La Commission de surveillance veille à ce que la loi ne banalise pas la Caisse des Dépôts, qui demeure un groupe public placé sous la protection du Parlement, et ne remette pas en cause son périmètre d'activités, qui permet un résultat équilibré entre l'Établissement et ses filiales.

La loi précise que «la Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public au service de l'intérêt général et du développement économique du pays» en détaillant ses différentes missions et en lui attribuant la qualité d'un investisseur de long terme agissant dans le respect de ses intérêts patrimoniaux.

La loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 a attribué à la Commission de surveillance la détermination du modèle prudentiel et la fixation du niveau de fonds propres approprié au modèle, tant pour la Section générale que pour le Fonds d'épargne. Pour cette mission, la Commission de surveillance reçoit le concours de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), qui assure, pour son compte, le contrôle des activités bancaires et financières et lui rend compte de ses contrôles.

Le règlement intérieur de la Commission de surveillance, qui bénéficie d'une reconnaissance législative, précise son fonctionnement et ses relations avec la Direction générale de la Caisse des Dépôts.

Le rôle de la Commission de surveillance est, notamment, de veiller au contrôle des risques et des décisions majeures, aux orientations stratégiques du Groupe, à la mise en œuvre des missions d'intérêt général, à la stratégie d'investissement de l'Établissement public et des filiales, aux résultats sociaux et consolidés, à la gestion du Fonds d'épargne, à l'état des caisses et à la bonne tenue des comptes.

La Commission de surveillance décide du programme annuel des émissions d'emprunts de la Caisse des Dépôts.

Elle est également saisie, pour avis, des projets de décrets dont la mise en œuvre nécessite le concours de la Caisse des Dépôts, ainsi que du montant de la rémunération de la garantie accordée par l'État au Fonds

d'épargne dont les comptes font l'objet d'un traitement individualisé au sein des comptes de l'Établissement, du taux de rémunération des réseaux distributeurs du Livret A et des modalités de centralisation de l'épargne réglementée.

Le Conseil constitutionnel a également rendu obligatoire l'avis de la Commission de surveillance sur le versement annuel d'une fraction du résultat de la Section générale au bénéfice de l'État.

La Commission de surveillance est composée de treize membres : trois députés, deux sénateurs, un membre du Conseil d'État, deux membres de la Cour des comptes, trois personnalités qualifiées (deux étant désignées par le Président de l'Assemblée nationale, la troisième étant désignée par le Président du Sénat), le directeur général du Trésor et le sous-Gouverneur de la Banque de France.

La durée du mandat d'un commissaire surveillant est de trois ans, sauf pour les membres de droit, pour lesquels il n'y a pas de durée de mandat.

Les membres de la Commission de surveillance sont indépendants, à l'exception du sous-Gouverneur de la Banque de France et du directeur général du Trésor, membres de droit. Aucun d'eux n'exerce de fonction exécutive au sein de la Caisse des Dépôts.

Plusieurs Comités spécialisés émanent directement de la Commission de surveillance. C'est ainsi qu'elle dispose, en son sein :

- d'un Comité d'examen des comptes et des risques (CECR),
- d'un Comité du Fonds d'épargne (CFE),
- d'un Comité des nominations et des rémunérations,
- d'un Comité des investissements.

En 2017, la Commission de surveillance s'est réunie à 20 reprises, avec une présence soutenue des Commissaires-surveillants (85,96 % de présence).

Les Comités spécialisés, CECR et CFE, se sont réunis respectivement à 12 et 6 reprises, le Comité des investissements à 15 reprises.



SOPHIE ERRANTE
PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION
DE SURVEILLANCE DU GROUPE

Message de la Présidente

2017 aura connu de nombreux bouleversements, tant dans le paysage institutionnel et politique français que dans la gouvernance de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Je veux commencer en rendant hommage aux présidents de la Commission de surveillance qui m'ont précédée, Marc Goua, Gilles Le Gendre, Gilles Carrez et, bien sûr, Henri Emmanuelli. Chacun avec ses convictions et sa vision ont su porter haut les valeurs de cette grande et ancienne maison. Je souhaite m'inscrire dans leurs pas pour assurer la continuité de la mission du Groupe Caisse des Dépôts.

Les travaux en comités spécialisés ont permis d'affiner le modèle prudentiel et d'avancer vers la mise en transparence des filiales immobilières et l'intégration des filiales régulées, pour préserver le niveau de fonds propres et consolider le modèle Caisse des Dépôts. La Commission de surveillance est restée attentive aux conditions du refinancement exceptionnel du Fonds d'épargne par la Section générale et particulièrement vigilante sur la soutenabilité du modèle économique du Fonds d'épargne. Elle est satisfaite de l'évolution législative sécurisant les Fonds d'épargne face au risque de surcentralisation qui a fait l'objet de nombreux débats.

LA COMMISSION
DE
SURVEILLANCE,
DANS SA
MISSION DE
SUPERVISION,
SERA ATTENTIVE
AU RESPECT
DES VALEURS
PORTÉES PAR
L'INSTITUTION

Historiquement, ce modèle est basé sur la transformation de ressources court terme en emplois de long terme. Fondée il y a deux siècles pour protéger l'épargne des français et financer les investissements de grands projets d'infrastructures, la Caisse des Dépôts a tenu son rôle contracyclique. Ainsi, elle a préservé l'épargne des crises politiques et financières qui ont secoué notre monde, et a permis de créer une vraie relation de confiance en mettant de réelles compétences de gestion et de promotion de projets au service des territoires et de leurs populations.

Dans des secteurs aussi variés que le tourisme, le logement, le transport ou les transitions énergétique, démographique et numérique, le Groupe Caisse des Dépôts est sans relâche au service de l'intérêt général, pour développer les territoires et leur attractivité.

Si je suis très attachée à ses missions d'intérêt général, je souhaiterais que soit également servi et défendu via les nombreuses activités et secteurs où le groupe opère, le principe d'égalité. Les travaux de 2017 montrent que la CDC œuvre déjà en ce sens. Le Compte Personnel d'Activité comme celui de Formation sont des vecteurs garantissant et facilitant un même accès aux droits offerts à ceux qui travaillent, ou qui recherchent un emploi, quels que soient leurs profils.

Demain la banque des territoires, au cœur du pays, permettra aux élus et aux collectivités de mieux équiper, servir et soutenir les français, en fonction des priorités locales.

La Commission de surveillance, dans sa mission de supervision, sera attentive au respect des valeurs portées par l'institution et à la préservation du modèle économique, qui doivent se traduire dans l'accompagnement concret des politiques publiques au service de tous, sur l'ensemble du territoire.

Chiffres – clés et faits marquants

Établissement public

DIRECTION DES CLIENTÈLES BANCAIRES

FAITS MARQUANTS

- Réorganisation visant à accompagner le renforcement de l'orientation client
- Mise en oeuvre opérationnelle de la loi Eckert sur les avoirs en déshérence et ouverture du site ciclade.fr : 1,2 M de recherches, 89 000 demandes transmises
- Dématérialisation et digitalisation avec la création d'un nouveau site des consignations

CHIFFRES-CLÉS

- **Banquier du service public de la justice** : 15 000 clients ; 500 000 dossiers de consignations ; 46,5 Md€ de dépôts
- **Banquier des régimes de protection sociale** : 333 clients ; 5 Md€ de dépôts ; 3,7 Md€ d'engagements données ; 186 M€ de flux de paiements traités
- **Partenaire bancaire des acteurs publics locaux** : 1 437 clients ; 5,5 Md€ de dépôts 65 000 dossiers de consignations
- **Dépositaire des dépôts protégés des particuliers** 5,5 Md€ de dépôts dont 4,2 Md€ de dépôts CICLADE, 5 700 clients 38 000 comptes ESM, 130 000 dossiers de consignations et 7,5 M€ de comptes et contrats inactifs (loi Eckert)

DIRECTION DE L'INVESTISSEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

FAITS MARQUANTS

- Amélioration du taux de rendement grâce à un pilotage financier performant
- Poursuite des projets innovants et smart cities
- Mise en oeuvre d'une politique d'animation de «grands comptes»
- Transformation et mise en place de nouveaux process de performance

CHIFFRES-CLÉS

- 986 M€ de fonds propres engagés pour financer 190 projets
- 7 Md€ de projets financés
- 205 dossiers contractualisés
- Pilotage d'un portefeuille de 3,5 Md € d'actifs
- 73% des projets financés en villes moyennes et territoires péri-urbains et ruraux
- 304 projets en vivier
- 40 collaborateurs au service de la mission PIA pour 18 mandats et 5 Md€

DIRECTION DU RÉSEAU ET DES TERRITOIRES

FAITS MARQUANTS

- Accentuation de la démarche clients. Poursuite de la simplification, industrialisation et digitalisation des processus de gestion en directions régionales.
- Résultats satisfaisants de l'enquête client réalisée auprès des collectivités territoriales,
- Activité soutenue sur tous les domaines d'intervention pour accompagner les grandes mutations des territoires.

CHIFFRES-CLÉS

- **Activité prêteur** : objectifs atteints. 22 000 contrats signés ; 19 000 lettres d'offres émises
- **Activité investissement** : objectifs dépassés pour les engagements ; 590 M€ engagés ; 695 M€ contractualisés
- **Activité bancaire** : 1 084 M€ de recettes nouvelles de consignations ; objectifs dépassés ; 478 prêts aux professions juridiques signés dont 415 aux études notariales
- **Informations - Localtis** : 58 000 abonnés au média Localtis ; 13 800 abonnés à la newsletter Territoires Conseils
- **Expertises - Appuis territoriaux** : 460 accompagnements ; 8 M€ engagés et 4 M€ versés en 2017.

DIRECTION DES FINANCES

FAITS MARQUANTS

- Emission de la première obligation verte de la CDC pour 500 M€ finançant l'immobilier performant (neuf ou réhabilitation lourde), les énergies renouvelables et la dépollution de sites.
- Création du département des placements financiers avec le rapprochement des gestions d'actifs de la Section générale et des Fonds d'épargne
- Préparation de la bascule en normes comptables consolidées IFRS9 au 1er janvier 2018

CHIFFRES-CLÉS

- 1,9 Md€ de résultat net consolidé
- 37,3 Md€ de fonds propres consolidés
- Plus de 1 300 entités consolidées
- 2,9 Md€ d'émissions long terme et un encours moyen de 17 Md€ d'émissions court terme sur les marchés
- 15 Md€ de prêts en bilan et hors bilan

DIRECTION DE LA RETRAITE ET DES SOLIDARITÉS

FAITS MARQUANTS

- Déploiement d'un nouveau plan stratégique conçu avec les acteurs et partenaires de la DRS.
- Ouverture du site du Compte Personnel d'Activité (CPA), complémentaires au Compte Personnel de Formation (CPF)
- Gestion du Droit Individuel à la Formation des élus
- Gestion du régime de retraite de la Banque de France
- Reprise de la gestion administrative de certains fonds transférés par la DCB ainsi que la relation clients de CICLADE

CHIFFRES-CLÉS

- Gestion de 14 Md€ d'encours dont 11 Md€ de réserves à long terme
- Retraites : 1 retraite sur 4 (soit 7,6 M de cotisants ; 3,7 M de pensionnés ; 75 000 employeurs publics)
- Formation professionnelle : 5,7 M de CPF activés ; 1,4 M de formation ; 2 M d'employeurs privés
- Solidarité et autres fonds : 6 employeurs publics sur 10 financés pour l'emploi des personnes en situation de handicap

DIRECTION DES RELATIONS INSTITUTIONNELLES, INTERNATIONALES ET EUROPEENNES

FAITS MARQUANTS

- Mission de conseil stratégique et d'assistance au projet de création de la CDC au Burkina-Faso
- Séminaire à destination des administrateurs de l'Assemblée nationale et du Sénat
- Conférence de Paris initiée par l'Association Européenne des Investisseurs de Long Terme
- Accord entre CDC, AFD et CDC de Tunisie (soutien aux entreprises innovantes tunisiennes)
- Création de STOA, véhicule d'investissement CDC-AFD
- Lancement du fonds Marguerite II pour 705 M€ (dont 100 M€ de la CDC)

CHIFFRES-CLÉS

- 2000 abonnés à la newsletter « CDC Expertise »
- 15 réunions dans les territoires sur les financements européens et le Plan Juncker
- 20 institutions internationales et investisseurs publics européens, africains, asiatiques et sud-américains venus rencontrer les services de la CDC.

DIRECTION DU FONDS D'EPARGNE

FAITS MARQUANTS

- Déploiement des prêts de haut de bilan et des ressources d'accompagnement en faveur des organismes de logement social
- Fin du régime de surcentralisation permettant de préserver les équilibres prudentiels du Fonds d'épargne

CHIFFRES-CLÉS

- Financement d'1 logement sur 4
- 15 Md€ de nouveaux prêts au logement social permettant la construction de 109 500 logements sociaux et la réhabilitation de 305 000 logements
- 2 Md€ de prêts au secteur public local, facilitant les constructions d'infrastructures dans les territoires
- 78 Md€ de portefeuille financier assurant la liquidité du Fonds d'épargne
- 245 Md€ d'encours de collecte (LA, LDDS, LEP) centralisés à la Caisse des Dépôts et garantis par l'État

Chiffres – clés et faits marquants

Filiales et participations stratégiques

CNP ASSURANCES



FAITS MARQUANTS

- Taux de marge sur affaires nouvelles : + 23,6 %, grâce à l'amélioration du mix produits et au contexte économique favorable
- Plan d'action LCB/FT renforcé
- Arrêt des nouvelles souscriptions de contrats épargne/retraite des Caisses d'Épargne.

CHIFFRES-CLÉS

- Chiffre d'affaires : 32,1 Md€ (+ 1,9 %), dont 22,8 Md€ en France
- Résultat net part du groupe : 1,285 Md€, (+ 7%)
- Résultat brut d'exploitation : 2,889 Md€ (+ 9,5 %)
- Produit net d'assurance : 3,048 Md€ (+ 9,6 %)
- Quote-part de capitaux propres : 6 926 M€
- Contribution au résultat CDC : 524 M€

ICADE



FAITS MARQUANTS

- Prise de contrôle d'une foncière régionale, ANF Immobilier
- Emission d'une première obligation verte d'une valeur de 600 M€
- Diversification vers le marché des EHPAD avec la signature d'un accord opérationnel avec le groupe Korian

CHIFFRES-CLÉS

- Chiffre d'affaires : 1,654 Md€
- Résultat net part du groupe : 170,3 M€ (+ 193,9 %) incluant la prise en compte du remboursement de la taxe de 3 % sur les dividendes, soit 35 M€
- Patrimoine immobilier : 10,8 Md€ (+ 11,1 %)
- Quote-part de capitaux propres : 1 302 M€
- Contribution au résultat Caisse des Dépôts : 67 M€

CDC HABITAT



FAITS MARQUANTS

- Livraison de 10 500 logements, avec très forte accélération de la production de logements intermédiaires (plus de 20 000 logements commandés, dont plus de 1 500 livrés en 2017)
- 16 700 mises en chantier et 10 500 logements réhabilités

CHIFFRES-CLÉS

- Loyers : 516 M€
- Résultat net part du groupe : 321, 5 M€
- Produit net perçu : 1, 4 Md€
- Quote-part de capitaux propres : 1 932 M€
- Contribution au résultat CDC : 118 M€
- 425 000 logements gérés, dont 262 000 logements sociaux, 86 000 logements intermédiaires et 77 000 logements très sociaux portés par Adoma

BPIFRANCE



FAITS MARQUANTS

- Année record avec une croissance de l'activité dans tous les métiers avec, au total, 27,3 Md€ injectés dans l'économie en 2017, plus de 20 Md€ de garanties accordées pour l'export et 7 500 entreprises accompagnées (conseil, formation et événements de mises en relation)
- Cessions exceptionnelles, excellente discipline sur les coûts et les risques, et solidité financière à un haut niveau confirmée

CHIFFRES-CLÉS

- Résultat net part du groupe : 1, 363 M€ (+ 88, 4 %)
- Produit net bancaire : 2, 066 M€ (+ 65 %)
- Quote-part de capitaux propres : 10 882 M€
- Contribution au résultat CDC : 570 M€

GRUPE LA POSTE



FAITS MARQUANTS

- Poursuite de son développement stratégique et maîtrise des coûts dans le cadre de la transformation du Groupe La Poste.
- Essor de nouveaux services et croissance de la branche colis, fort développement de l'express et de la branche numérique, bonne tenue des activités de La Banque Postale.

CHIFFRES-CLÉS

- Chiffre d'affaires : 24,11 Md€ (+3,5 %)
- Résultat d'exploitation : 1 012 M€ (+3,8 %)
- Résultat net part du Groupe : 851 M€ (+0,3 %)
- Quote-part de capitaux propres : 1 643 M€
- Contribution au résultat Caisse des Dépôts : - 386 M€

COMPAGNIE DES ALPES



FAITS MARQUANTS

- Acquisition d'agences immobilières, création de la Foncière Rénovation Montagne avec la Caisse des Dépôts, création d'un tour-opérateur digital dans ses murs, acquisition de TravelFactory.
- Politique visant à améliorer le taux d'occupation des lits dans les stations de montagne.
- Poursuite des investissements dans les parcs de loisirs, en France et à l'international

CHIFFRES-CLÉS

- Chiffre d'affaires : 762,2 M€ (+5,8%)
- Résultat brut d'exploitation : 203,4 M€
- Résultat opérationnel : 93,1 M€
- Résultat net part du Groupe : 31,3 M€
- Quote-part de capitaux propres : 309 M€
- Contribution au résultat Caisse des Dépôts : 13 M€

EGIS



FAITS MARQUANTS

- Egis poursuit son expansion à l'international avec l'acquisition du cabinet d'architecture 10 Design à Hong-Kong ou OCASCA, spécialisé dans l'exploitation d'autoroutes à péage au Mexique
- L'activité en France continue de progresser, notamment dans les domaines du rail, du bâtiment et de l'aviation

CHIFFRES-CLÉS

- Chiffre d'affaires : 1,05 Md€ (dont 76 % réalisé en ingénierie)
- Résultat net distribuable : 39,6 M€
- Quote-part de capitaux propres : 324 M€
- Contribution au résultat Caisse des Dépôts : 24 M€
- L'international représente 62 % du chiffre d'affaires

TRANSDEV



FAITS MARQUANTS

- Poursuite du développement de la vision mobilité PACE «Partagée, Autonome, Connectée, Electrique»
- Renouvellements et nouveaux contrats en France et acquisitions ciblées assurant une complémentarité des offres
- Premier opérateur de bus électriques en Europe grâce au lancement du contrat Amstelland-Meerlander sur 15 ans
- Nouveaux contrats aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande

CHIFFRES-CLÉS

- Chiffres d'affaires : 6,6 Md€
- Résultat opérationnel courant : 138 M€ (+12%)
- Résultat net part du Groupe : 76 M€ (+15 %)
- Capitaux propres : 1 047 M€
- Quote-part de capitaux propres : 571 M€
- Contribution au résultat Caisse des Dépôts : 44 M€
- Endettement financier net : 528 M€ (-65 M€)
- L'international représente 60% de l'activité

SCET



FAITS MARQUANTS

- Opérations de croissance externe et reconfiguration de son offre historique
- Contrats importants remportés auprès de la Société du Grand Paris, de la Métropole du Grand Paris et du Charles de Gaulle Express

CHIFFRES-CLÉS

- Total produits (chiffre d'affaires) : 32,8 M€
- Résultat brut d'exploitation : -3,3 M€
- Résultat opérationnel : -3,4 M€
- Résultat net part du Groupe : -3,3 M€
- Quote-part de capitaux propres : 10 M€

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE AU 30 AVRIL 2018



**SOPHIE
ERRANTE**

Présidente de la Commission de surveillance
Députée de la 10^e circonscription de Loire-Atlantique



**GILLES
CARREZ**

Député de la 5^e circonscription du Val-de-Marne



**JACQUES
SAVATIER**

Député de la 1^{ère} circonscription de la Vienne



**JACQUES
GENEST**

Sénateur de l'Ardèche



**CLAUDE
RAYNAL**

Sénateur de Haute-Garonne



**ALAIN
MENEMENIS**

Conseiller d'État



PATRICK LEFAS

Président de chambre honoraire à la Cour des comptes



**DOMINIQUE
PANNIER**

Conseiller maître à la Cour des comptes



**DENIS
BEAU**

Sous-gouverneur de la Banque de France



**ODILE
RENAUD - BASSO**

Directrice générale du Trésor représentée par Jérôme REBOUL



**JEAN - LOUIS
BEFFA**

Président d'honneur de Saint-Gobain
Personnalité qualifiée nommée par le président de l'Assemblée nationale



**JOANNA
HISLOP**

Personnalité qualifiée nommée par le président de l'Assemblée nationale



**JEAN - YVES
PERROT**

Conseiller maître à la Cour des comptes
Personnalité qualifiée nommée par le président du Sénat



**BEATRICE
GAU-ARCHAMBAULT**

Secrétaire générale de la Commission de surveillance